

# HUSSIGNY GODBRANGE



# Sommaire

<b>TRAVAUX</b>	<b>4 - 5 - 6 - 7 - 8</b>
<b>9 - 10</b>	<b>SCOLAIRE, ENFANCE</b> <i>Rentrée 2016, périscolaire...</i>
<b>CULTURE</b> <i>Festival de Jazz en Sol Mineur, Théâtre</i>	<b>11 - 12 - 13</b>
<b>14 - 15</b>	<b>SPORTS</b> <i>Semi-marathon, Trail...</i>
<b>CÉRÉMONIES</b> <i>Libération, 11 novembre, Médillés...</i>	<b>16 - 17</b>
<b>18 - 19 - 20</b>	<b>SOCIAL</b> <i>Repas des anciens, Octobre rose, Noces d'or</i>
<b>ENVIRONNEMENT</b> <i>Concours des maisons fleuries</i>	<b>21</b>
<b>22 - 23</b>	<b>BRÈVES</b>

## Dates à retenir

### JANVIER 2017

**VENDREDI 6 APRES-MIDI GALETTE DES ROIS** (Club Marche) •

Salle des Fêtes

**MARDI 17 VŒUX DU MAIRE** (Mairie) • Salle des Fêtes

**DIMANCHE 22 BOURSES AUX LIVRES** (Jeunes Pousses) • Salle des Fêtes

**DIMANCHE 29 CONCERT** (La Fraternelle) • Salle des Fêtes

### FEVRIER

**VENDREDI 3 JOURNÉE DU GOÛT** (La Cigale et la Fourmi) • Salle des

Fêtes

**SAMEDI 4 Carnaval** (La Cigale et la Fourmi) • Salle des Fêtes

**SAMEDI 25 REPAS DANSANT** (Aurore Basket) • Salle des Fêtes

### MARS

**SAMEDI 4 Repas Dansant** (CSG) • Salle des Fêtes

**VENDREDI 10 - SAMEDI 11 - DIMANCHE 12 WEEK END SOLIDARITE** (CCAS Mairie) • Salle des Fêtes & Salle des Sports

**DIMANCHE 19 CÉRÉMONIES** (Mairie) • Mairie

**VENDREDI 24 GOÛTER APRÈS MIDI** (Club de Marche) • Salle des Fêtes

**DIMANCHE 26 BROCANTE** (Body Form') • Salle des Sports

**VENDREDI 31 SOIRÉE ITALIENNE** (mairie) • Salle des Fêtes

### AVRIL

**DIMANCHE 2 BOURSE AUX ARMES** (ACAM) • Salle des Fêtes

**SAMEDI 8 CHASSE AUX ŒUFS** (La Cigale et la Fourmi) • Carreau de la Mine

**DIMANCHE 9 REPAS** (ARPA) • Salle des Fêtes

**VENDREDI 14 CONCERT** (Vibra'Son) • Salle des Fêtes

**DIMANCHE 23 ELECTIONS PRESIDENTIELLES - 1<sup>ER</sup> TOUR** • Salle des Fêtes, Ecole J Prévert

**SAMEDI 29 FÊTE PATRONALE** • Place de l'Eglise

**SAMEDI 29 / DIMANCHE 30 / LUNDI 1<sup>ER</sup> KERMESSE DE L'AURORE** (Aurore Basket) • Salle des Sports

### MAI 2017

**DIMANCHE 7 ELECTIONS PRESIDENTIELLES - 2<sup>EME</sup> TOUR** •

Salle des Fêtes, Ecole J Prévert

**LUNDI 8 CÉRÉMONIES DU 8 MAI - MATIN** (Mairie) • Salle des Fêtes

**SAMEDI 13 BARBECUE** (CAPHG) • Carreau de la Mine

**SAMEDI 13 - DIMANCHE 14 VENTE DE FLEURS - FÊTE DE LA NATURE** (La Cigale et la Fourmi) • Place de l'Eglise, Salle des Fêtes

**DIMANCHE 21 MARCHÉ GOURMANDE** (CSG) • Divers

**MERCREDI 24 FÊTE DES MÈRES / GOÛTER- APÉRITIF** (Mairie) • Salle des Fêtes

**VENDREDI 26 - SAMEDI 27 CONCERT ECO GREEN** (Vibra'Son)

• Carreau de la Mine

### JUIN

**DU VENDREDI 2 AU LUNDI 5 KERMESSE** (CSG) • Complexe sportif

**SAMEDI 10 KERMESSE** (Ecole Prévert) • Cour de l'Ecole

**DIMANCHE 11 ELECTIONS LEGISLATIVES 1<sup>ER</sup> TOUR** • Salle des Fêtes-Ecole J.Prévert

**MERCREDI 14 DISTRIBUTION DE DICTIONNAIRES** (La Cigale et la Fourmi) • Mairie

**SAMEDI 17 KERMESSE** (ECOLE LA FONTAINE) • Cour de l'Ecole

**DIMANCHE 18 ELECTIONS LEGISLATIVES - 2<sup>EME</sup> TOUR** • Salle des Fêtes- Ecole J.Prévert

**SAMEDI 24 GALA** (AMICALE DE DANSE) • Salle des Fêtes

### JUILLET

**VENDREDI 14 FEUX D'ARTIFICE** (Mairie) • Carreau de la Mine

### AOÛT

**DIMANCHE 13 - MARDI 15 CHALLENGE** Municipalité (CSG) • Complexe Sportif

**VENDREDI 25 - SAMEDI 26 Festival de JAZZ** (Vibra'Son) • Carreau de la Mine



*Madame, Monsieur,*

*L'année 2016 aura été marquée par des investissements importants dans notre Commune : travaux de sécurisation à l'église, fermeture de l'espace du boulo-drome, réfection d'une partie de la façade de l'école Jean de la Fontaine, renforcement du talus rue des Sapins, pour ne citer que les plus visibles sans oublier la première tranche des travaux de réaménagement du centre-ville.*

*Cette dernière opération est maintenant terminée après cinq mois de travaux qui, il faut le reconnaître, auront quelque peu entravé la circulation et perturbé l'accès aux écoles.*

*Aujourd'hui, chacun peut juger du résultat : nouvel espace plus fonctionnel, nouvel éclairage, nouveau parking, nouvelle aire de jeux, cheminement plus sécurisé pour les enfants des écoles, mise en valeur du puits face au presbytère, panneau d'informations lumineux...*

*Cette réalisation de près de 850 000 euros prévue dans notre programme, qui modifie fortement l'ancien square datant du début des années 70, peut ne pas faire l'unanimité.*

*Cependant, la plupart des commentaires semble montrer que la population dans une très large majorité apprécie cette transformation du centre-ville qui lui donne une touche plus moderne et qui en fait un espace plus lisible et plus fonctionnel.*

*L'an prochain, nous allons travailler à la restructuration complète de la rue Gambetta, deuxième tranche du réaménagement du centre de la Commune. Des travaux au moins aussi conséquents que ceux de cette année, qui se feront, après concertation avec les riverains, durant le second semestre 2017.*

*Avant cela, nous aurons vécu au niveau national des échéances électorales capitales pour l'avenir de notre pays et nous aurons choisi, je l'espère, de bâtir une société plus solidaire, plus juste, plus humaine.*

*Pour l'heure, en ces derniers jours de décembre, malgré les soucis du quotidien et la morosité ambiante, je voudrais adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs pour 2017. ■*

*Laurent Righi*

Maire, Conseiller Général Honoraire



## Inauguration du boulodrome



**L**es travaux de fermeture du préau du boulodrome avaient été achevés avant les congés d'été et les entreprises avaient laissé place aux bénévoles du club de Pétanque qui s'étaient proposés pour améliorer l'existant (peintures, reprise de la terrasse et protection en bois des parois). C'est donc à la rentrée, le 2 septembre, que la Municipalité a organisé l'inauguration du nouveau bâtiment. En présence des maîtres d'œuvre, des entreprises, des membres du club de Pétanque et de nombreux invités, Elus et représentants d'associations, le Maire Laurent RIGHI a rappelé la genèse des travaux : « Nous l'avions annoncé dans notre programme pour le mandat 2014-2016. Nous avons tenu notre promesse. C'est sans conteste une belle

réalisation et un investissement important pour la vie associative de la Commune. Si cette réalisation a pu avoir lieu, c'est aussi parce qu'au moment du transfert de l'ancien terrain de football, vos élus n'ont pas souhaité rentabiliser l'espace laissé libre au centre de la localité en y créant un lotissement, mais en y imaginant un espace inter-générationnel qui est aujourd'hui bien avancé et dont le boulodrome était un des éléments. Boulodrome, maison de l'enfance, résidences MMH et d'ici quelques mois le début de la construction de la résidence pour personnes âgées dépendantes. Je voudrais remercier plus particulièrement les entreprises qui ont contribué à la construction de ce bel équipement : P B S pour le gros-œuvre ; BTCM pour la

charpente métallique ; WALLERICH pour le bardage ; BERARDI et SERMETAL pour les menuiseries extérieures et la serrurerie ; SOVILLA pour la peinture ; DIDRICHE pour l'électricité.

Merci aussi à la maîtrise d'œuvre ACA et Techni-Conseil, et plus particulièrement M. GENOT, Architecte, au cabinet Labriet et au contrôle technique DEKRA.

Merci également aux bénévoles du club qui ont apporté leur concours à l'embellissement intérieur et réalisé quelques aménagements complémentaires. Ce beau boulodrome a globalement coûté 146 000 € à notre collectivité sans aucune subvention.

Vous disposez donc d'un équipement conforme à vos souhaits. Il est prioritairement à la disposition du club de pétanque. Mais il pourra certaines fois servir à l'accueil d'autres activités ou manifestations. Je pense notamment aux ateliers périscolaires mis en place par la Maison de l'Enfance, située juste à côté, et auxquels le Club de Pétanque a déjà participé ; ce qui correspond parfaitement à l'esprit des échanges intergénérationnels voulus sur ce site. Pour le reste, nous souhaitons que ce boulodrome, sans doute l'un des plus beaux du Pays-Haut, vous permettra de pratiquer votre sport ou votre loisir dans les meilleures conditions, et qu'il sera aussi un lieu qui favorise le vivre-ensemble, vivre-ensemble dont nous avons tant besoin aujourd'hui. » ■

## Mairie : nouveau mobilier pour la salle du Conseil Municipal et des mariages



**E**n chantier pendant deux mois pour sa complète rénovation, la salle des Conseils Municipaux et des mariages est désormais de nouveau opérationnelle après avoir été équipée de ses nouveaux mobiliers et rideaux. Ce ne sont donc pas moins de 5 entreprises qui se seront succédé pour réaliser l'ensemble de ces travaux : BERARDI pour le remplacement des vitrages et de la porte d'entrée, GASPERONI pour celui des radiateurs, SOVILLA pour les peintures, CHAPIER pour les tables et fauteuils et DERLET pour les rideaux. Un lifting complet devenu nécessaire pour améliorer le confort des lieux en remplaçant un mobilier qui avait beaucoup vieilli et qui aura permis également d'apporter une touche de modernité à cette grande salle, avec le choix d'une dominante de couleurs beige et taupe, rehaussée d'une pointe de rouge. Au total, ce sont 80 000 € qui auront été investis pour réaliser cette transformation. ■

## Requalification du centre-ville : un chantier mené à bien

C'était LE grand chantier de l'année, tant par son importance financière - 850 000 € - que par son impact attendu sur la physionomie du centre-ville. Sans parler des incidences des travaux sur les conditions de circulation et de stationnement lors des fermetures des rues Pasteur et du Maréchal Foch... Au terme de ce chantier, la Commune peut tirer satisfaction tant de son déroulement, en particulier avec des délais de réalisation respectés, que de son résultat. En effet, malgré les contraintes dues à la configuration des lieux et aux dénivelés importants du secteur, les concepteurs du projet, l'Agence d'architecture et d'Urbanisme Alain CASARI assistée du Bureau d'Etudes TECHNI-CONSEIL, ont su tirer le meilleur parti de l'espace pour y apporter des aménagements tout à la fois utiles, sécuritaires et qualitatifs. On peut citer pêle-mêle la réalisation d'un nouveau parking, le plateau surélevé mis en place rue du Maréchal Foch avec pose d'un feu tricolore pour sécuriser la traversée des piétons entre les 2 bâtiments du groupe scolaire Jean de la Fontaine, la création d'une aire de jeux, la suppression de branchements d'eau en plomb, le

remplacement de canalisations d'eau en mauvais état et au diamètre devenu insuffisant, le réaménagement du square René Ronconi pour pouvoir y organiser des manifestations type fête de la musique ...et un embellissement général apporté par la redéfinition des espaces verts et la pose de béton désactivé pour valoriser des emplacements « stratégiques » tels le parvis de la mairie ou le cheminement vers l'école Jean de la Fontaine.

Sans oublier ce qui n'était pas forcément prévu dès l'origine du projet : d'abord, la bonne surprise qu'a constitué la découverte d'un puits rue Pasteur devant le presbytère et dont la Municipalité a décidé la mise en valeur par la création d'une margelle et l'éclairage ; en second lieu, l'appel à l'artiste local Laurent NUNZIATINI pour la création de différentes oeuvres en métal rappelant le passé sidérurgique de la Commune et le travail des Hommes du fer.

L'inauguration de ce nouvel espace sera organisée en début d'année 2017, après la période des fêtes : nous y reviendrons dans un prochain bulletin d'informations ■



## Talus rue des Tilleuls : réalisation de travaux de stabilisation



Mauvaise nouvelle pour la Commune : en avril dernier, le talus entre la rue des Tilleuls et le carreau de la mine s'est en partie effondré, déracinant des arbres et déversant terre et gravats en contrebas.

**E**n cause, sans doute, le ruissellement des eaux sur le talus entraînant à force le détachement de la couche de remblais amenés à cet endroit au fil du temps par les habitants et déposés au-dessus de la couche calcaire. Pour sécuriser la zone, des mesures immédiates- interdiction de la route au-dessus de la salle des sports et abattage des arbres menaçant de tomber- avaient été prises avant de pouvoir engager des travaux pour stabiliser de façon pérenne le talus. C'est chose faite désormais : 2 mois de travail ont été nécessaires à l'entreprise HABAY pour déblayer la pente, poser des drains, amener des roches pour les superposer en deux paliers et construire un muret renforcé en bas du talus afin de consolider l'ensemble. Les services techniques municipaux ont ensuite pris le relais pour poser des glissières de sécurité le long de la route surplombant le talus et des barrières au fond des places de stationnement aménagées à côté.

C'est au final une dépense imprévue de près de 78 000 € pour la Commune qu'aura occasionnée cet événement fâcheux mais qui n'aura pas eu, heureusement, de conséquences dommageables pour les personnes ou les habitations. ■



## Parcours de promenade en forêt communale : un aménagement en cours

Sollicitée par l'Association des coureurs à pied de Hussigny-Godbrange, le CAPHG, la Municipalité a engagé des travaux de réaménagement du parcours de santé devenu impraticable en modifiant son tracé et en l'inscrivant dans un projet plus global pour en faire un parcours de promenade ouvert à tous, sportifs ou non.

C'est pourquoi, outre l'acquisition de 8 agrès, la Commune a également prévu l'installation de tables de pique-nique dans la clairière à l'entrée de la forêt et de banquettes le long de la route forestière.

L'entreprise HABAY a profité du temps sec de cet été pour la réfection d'une partie du nouveau tracé ; les agrès et mobilier seront installés début 2017 tandis que les services techniques se sont chargés du nettoyage et du débroussaillage de la clairière et des chemins, avec l'aide de bénévoles du CAPHG.

Ces travaux se chiffrent à environ 37 000 € T.T.C. et la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy y contribuera à hauteur de 15 000 €, au titre du Fonds de Concours des Communes. ■



## Eglise : fin des travaux de réfection de la couverture et des zingueries



Infiltrations, chutes d'enduits, fissures au plafond : les dégradations constatées à l'intérieur de l'église avaient conduit la Commune à engager en 2013 un diagnostic du bâtiment pour évaluer la nature de ces désordres et leurs causes et chiffrer la remise en état.

Celui-ci avait listé et estimé les travaux à programmer à l'extérieur (couverture et zingueries) et à l'intérieur (plafonds, murs). Compte tenu de leur ampleur, la Municipalité, dans un premier temps, a monté des dossiers de demandes de subventions pour pouvoir les financer en étalant leur réalisation sur plusieurs exercices budgétaires.

Ces démarches ont conduit à l'engagement cette année des travaux de réfection extérieure. Sous la conduite du maître d'œuvre, le cabinet d'architecture ACA (Atelier Création Architecture), l'entreprise JDB Charpentes a réalisé cet été les travaux de réfection de la couverture et des zingueries pour assurer l'étanchéité de l'édifice.

Parallèlement, la Commune a confié à l'entreprise ELEC-SYSTEMES ZEEH le remplacement du paratonnerre installé sur le clocher et qui n'était plus aux normes.

L'ensemble de ce chantier s'élève à environ 125 000 € TTC et bénéficie de plusieurs subventions : 38 520 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ; 15 000 € au titre de la réserve parlementaire de la Sénatrice de Meurthe-et-Moselle Evelyne DIDIER et 15 000 € au titre du Fonds de concours aux Communes de la Communauté de l'Agglomération de Longwy. ■

# Travaux / Urbanisme

## Station de pompage : réfection de la toiture

C'est un bâtiment communal peu connu et pourtant essentiel dans notre vie quotidienne : il s'agit en effet de la station de pompage du Moulin, situé à l'extérieur de l'agglomération, au creux de la route départementale entre Hussigny-



Godbrange et Villers-la-Montagne et dont la gestion est assurée par VEOLIA EAU, qui gère pour la Commune le service de production et de distribution de l'eau potable.

C'est d'ailleurs VEOLIA EAU qui avait alerté la Municipalité des infiltrations constatées dans la station de pompage et qui menaçaient de faire tomber le plafond, créant un danger pour les agents chargés d'intervenir dans le bâtiment. La Commune a donc dû faire procéder aux travaux de réfection de la toiture en septembre dernier, une opération confiée à l'entreprise GASPERONI pour un montant de 17 400 € T.T.C à la charge du budget annexe de l'eau. ■

## Salle des sports : un container de rangement installé

La Commune a poursuivi l'acquisition de containers de rangement : après 2015 où deux de ces containers avaient été installés au complexe sportif et sur le carreau de la mine, cette année, c'est la salle des sports qui a été équipée, pour un montant de 2 700 € environ. Une solution pratique pour répondre à des besoins croissants de stockage du matériel tant de la commune que des associations utilisatrices du bâtiment sans devoir recourir à des extensions de locaux plus onéreuses. ■



## Chantier d'insertion Tremplin

Une équipe de l'association d'insertion TREMPLIN CHANTIERS avec laquelle la Municipalité a renouvelé sa convention de partenariat pour cette année encore, était dans la localité cet automne. Au programme de son intervention, l'entretien des cimetières avant la Toussaint et d'espaces verts, en particulier le nettoyage du talus entre les lotissements rues de la carrière et Pablo Picasso, avec le dégagement du cheminement piétonnier reliant ces deux secteurs. ■



## Plan Local d'Urbanisme :

### Où en est-on de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme ?

Engagée en mars 2015, celle-ci a franchi déjà quelques étapes obligées : l'élaboration du diagnostic et l'approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, leur présentation aux habitants lors d'une première réunion publique le 21 mars et l'établissement d'un projet de zonage et de règlement. Ce sont ces différents documents

qui ont fait l'objet d'une réunion de concertation avec les personnes publiques associées (services de l'Etat, SCOT, chambre d'agriculture, des métiers...) le 5 septembre dernier. Les remarques faites par celles-ci, en particulier par rapport aux nouvelles contraintes de densification et de répartition du nombre de logements dans les Communes de la Communauté de l'Agglomération de Longwy ont conduit les Elus à revoir les zones de construction future. Des modifications qui

prolongent d'autant la procédure et repoussent la seconde réunion publique initialement prévue cet automne pour présenter les nouveaux zonages et règlement à la population. Celle-ci devrait se tenir en début d'année 2017. La suite de la procédure reste inchangée : le Conseil Municipal aura à arrêter le projet de PLU avant la phase de consultation et d'enquête publique puis, après modifications éventuelles, se prononcera sur l'approbation définitive du PLU par une nouvelle délibération. ■

# Scolaire / Enfance



Réception des enseignants :

## Rentrée scolaire 2016 / 2017

La Municipalité avait invité les enseignants des 2 écoles à une réception conviviale le 14 octobre ; l'occasion de mieux connaître les nouveaux venus et d'échanger sur les conditions d'enseignement dans la Commune.

La rentrée de septembre semble déjà bien loin et après un premier trimestre terminé, élèves et enseignants ont eu le temps de reprendre leurs habitudes. Pourtant des changements sont intervenus à cette rentrée dans les deux groupes scolaires de la Commune et il n'est pas inutile de les rappeler.

### Nouvelles arrivées

Changement dans les directions d'école tout d'abord : à l'école Jacques Prévert, après un an d'intérim, M<sup>me</sup> Nicole BECQUER est nommée officiellement directrice de l'établissement, tandis qu'à l'école Jean de la Fontaine, une nouvelle directrice, M<sup>me</sup> Virginie TOMC, a succédé à M<sup>me</sup> Sylvie JUBAULT qui a fait valoir ses droits à la retraite. S'agissant des enseignants, une grande stabilité peut être constatée : à l'école Prévert, tous les enseignants en place l'an dernier sont de nouveau présents ; à l'école la Fontaine, le départ en retraite de M. Jean-Louis PERIN a entraîné l'affectation à l'école Jean de la Fontaine d'un nouveau professeur des écoles, M. LAGRANGE en charge d'une classe de CP/CE1. A signaler également dans ce groupe scolaire, l'arrivée de 3 enseignants à temps partiel, M<sup>me</sup> HAUTH, M<sup>me</sup> HEURTAUX et M. NOEL en complément de M<sup>mes</sup> TOMC, MARIOTTI et BRAGONI.

### Effectifs

Au niveau des effectifs, stabilité là-aussi avec 358 élèves inscrits à cette rentrée contre 367

l'an dernier : l'école Jacques Prévert compte de nouveau 160 élèves tandis que l'école Jean de la Fontaine en affiche 198 au lieu de 211 en 2015.

### Travaux divers

Changements dans les bâtiments puisque la période d'été est toujours mise à profit par la Commune pour engager des travaux dans les locaux inoccupés.

A l'école Jean de la Fontaine, le ravalement des façades a été poursuivi par l'entreprise SOVILLA, du côté du city-stade cette année, précédé de la remise en état du dessous de toit, des chenaux et descentes d'eau par l'entreprise GASPERONI. A l'extérieur encore, ce sont les enrobés de la cour qui ont également été refaits par l'entreprise EUROVA dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville.

Coup de neuf aussi à l'intérieur avec la réfection des peintures de la salle de classe de CP et des vestiaires attenants ainsi que du hall d'entrée (côté direction) par l'entreprise Style Peinture.

A l'école Jacques Prévert, les investissements prévus au budget 2016 n'ont pu être engagés puisque le gros chantier de mise aux normes accessibilité a été reporté en 2017, faute d'avoir pu trouver une entreprise en capacité d'intervenir l'été.

A signaler que, comme l'an passé, le programme d'équipement en tableau numérique a été poursuivi dans deux classes, un dans chaque école, ainsi que l'achat de mobilier pour répondre aux demandes des enseignants. L'école Prévert a,

en plus, bénéficié du plan numérique mis en place par l'Education Nationale pour équiper la classe de CP de 12 tablettes, un achat subventionné à hauteur de 50 % par l'Etat au titre du programme d'investissement d'avenir.

Enfin, les équipes municipales, techniques et d'entretien, auront été aussi mobilisées pour procéder aux petits travaux de maintenance et réparation pour les uns, et au grand nettoyage de l'ensemble des locaux, pour les autres. C'est au total un montant d'environ 90 000 € que la Commune consacré à ces travaux estivaux. ■



# Scolaire / Enfance

## Manœuvres des Sapeurs - Pompiers

Le lundi 10 octobre ont eu lieu des manœuvres présentées par les Sapeurs-Pompiers de Hussigny-Godbrange. A cette occasion, une démonstration de sortie de victime avec un mannequin a été faite, ainsi que l'évacuation, dans le calme, d'une classe enfumée. Les pompiers ont aussi fait découvrir aux élèves leurs matériels et deux de leurs engins. ■



## Lieu d'accueil parents / enfants

Autre dispositif pour les familles proposé par la Commune ; le lieu d'accueil parents/enfants (LAPE) pour les enfants de moins de 6 ans accompagné d'un adulte. Le concept : permettre à son enfant de jouer avec d'autres ; échanger avec d'autres mamans ou papas autour d'un café ; trouver une écoute auprès des 2 accueillantes, Véronique ONGENA et Mady BOISSAY. **Gratuit, anonyme et sans inscription, le LAPE fonctionne 2 fois par semaine, les lundis et les mercredis de 9 h à 11h (hors vacances scolaires).** ■



## Accueil périscolaire

Complément souvent indispensable pour les familles, l'accueil périscolaire a ré-ouvert ses portes à la rentrée à la Maison de l'Enfance, en reconduisant ses horaires de fonctionnement : le matin de 7h30 à 8h30, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 15h45 après la classe jusqu'à 18h30 ; le mercredi de 11h30 à 18h30. Continuité aussi pour les activités périscolaires proposées en partenariat avec les associations locales volontaires : en fonction de leurs disponibilités, différentes activités (basket, judo, pompiers, cuisine, pétanque, activités manuelles et musicales...) sont mises en place, tout au long de l'année, sur 6 à 7 séances. **Renseignements et inscription à la Maison de l'Enfance auprès d'Amandine ARNOULD par téléphone au 03.82.44.49.39 ou par mail à l'adresse suivante : [maisondelenfance.hussigny@riv54.fr](mailto:maisondelenfance.hussigny@riv54.fr)** ■



## Centre de loisirs

Pendant les vacances scolaires, le relais pour l'accueil des enfants de 3 à 12 ans est pris par les centres de loisirs. Placés sous la responsabilité de Julien CABRET, ils fonctionnent dans les locaux de la Maison de l'Enfance, **du lundi au vendredi de 8h30 à 18 h ou à la demi-journée, matin ou après-midi, avec ou sans repas.** Les inscriptions sont à effectuer à la Maison de l'Enfance avant le jeudi dernier délai pour la semaine suivante. Le Centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances de Noël du 19 au 23 et du 27 au 30 décembre 2016. ■

## Festival Jazz en Sol Mineur 2016



Le 27 août dernier, sur le carreau de la mine, l'association Vibra'Son a organisé la nouvelle édition de son festival de jazz. Voilà comme elle le raconte de l'intérieur...

Le déroulé... :

**Semaine du 16 au 20 août :**

**Installation de l'expo photo autour de la contrebasse dans le jazz à la Médiathèque intercommunale de Longwy. Photos de Gérard Beckers et du Club Collectif Images de Villers la Montagne**  
**19 août**

à l'auditorium de la médiathèque : 17h, Générale de la lecture de la Contrebasse de Patrick Süskind avec l'acteur Boris Maxant.

**20 août**

auditorium de la médiathèque : 16h, Lecture publique d'extrait de la Contrebasse de Patrick Süskind avec l'acteur Boris Maxant, devant une

soixantaine de personnes.

18h30 arrivée et installation des musiciens pour le concert du soir  
20h Concert du duo Laurent Payfert (contrebasse) et Sascha Ley (voix) plus de 50 entrées

Les organisateurs de cette manifestation sont très satisfaits du nombre de spectateurs et enchantés par la prestation des artistes et en particulier par le Duo Ley/Payfert qui malgré une formule relativement



"sévère" (contrebasse, voix, improvisations, mais pas que) a su conquérir le public !

**21 août**

sur le carreau de la mine Hussigny, lieu du festival - 9h, montage de l'ossature des premiers stands par les membres de Vibra'son. Il ne fait pas froid! C'est le moins que l'on puisse dire !

**25 août**

17h sur le carreau de la mine...suite du montage des stands et tentes

**26 août**

9h montage de la scène: praticables, installation des chaises, bancs, tentes, cuisine, eau, électricité, finalisation des stands etc. Fait toujours aussi peu froid!

**27 août**

8h... / la température monte ... Et pour cause...  
Installation de la sono, des lumières avec Raphaël  
montage de la déco, du fond de scène. A la cuisine, Rudy prépare les repas pour les musiciens  
Arrivée de la machine à bière, des frigos, des boissons, frites, et autres saucisses, Toutes choses qu'il faut

18h 30 / Tout est prêt. le bar, la petite restauration, la billetterie. Les musiciens sont tous là...La sono, les lumières, tout est OK.

Ouverture des portes, les premiers spectateurs arrivent rapidement...

19h 45 / Début du set de Jean Luc Kockler avec au piano Jean-Sébastien Grundfelder, à la contrebasse Laurent Payfert et à la batterie Jean-Marc Robin. Et un invité surprise, au saxophone...

20h 15 / Une grosse bourrasque fait soulever les tentes, envoler les partitions, puis grosse pluie. JL Kockler doit s'arrêter 10 min... Un peu de frayer aussi chez les spectateurs. Au bout de 10 min, le set reprend...et la pluie s'arrête!

Jean Luc Kockler chantant Nougaro, avec ce 4tet qui l'accompagne, "pas de problème, ça joue, ça roule" dit Christian Schotte, Président du Jazzpote, et ce fut l'avis de tout le monde. Avant de présenter le groupe suivant, Sylvain Joly, fait un hommage à Toots Thielemans qui vient de disparaître.

21h / Pit DHAM Trio, avec Charley Rose - Saxophone Alt, Lennart Heyndels - Double Bass et Pit Dham - batterie

Musique peut-être un peu plus difficile, sans doute à cause du côté trio, sans piano... Mais leur évident plaisir à jouer, leur complicité et la qualité de ce que ce trio proposa, fit fondre les quelques réticences et beau succès aussi pour ce trio. En présentant Anne Pacey, Yves Godot parle aussi d'un autre grand, parti tout récemment, le vibraphoniste Bobby Hutcherson

22h 30 / Anne PACEO 4tet avec Linda Olah : Chant / Clavier, Christophe Panzani : Sax / Clavier, Tony Paeleman : Clavier et Anne Pacey: batterie et voix...

Musicalité évidente, classe internationale, bref ce 4tet emporta l'adhésion du public... A la fin du set,

Festival Jazz en Sol Mineur 2016 (suite)



Pascal Mazzola annonce que le festival 2017 se fera sur 2 jours!

Vers minuit...

Premier bilan, premier compte...

Très grande satisfaction de la part du public et des organisateurs quant à la qualité de la musique proposée... Les musiciens ont semblé heureux d'avoir participé à ce festival. 2 fois plus d'entrées que lors du festival 2015... (+ de 200 entrées payantes) Ce qui fait sur le site en comptant les organisateurs, les invités, les musiciens pas loin de 300 personnes ayant apprécié ces concerts... La bourrasque n'a pas vraiment perturbé le déroulement du festival

*dimanche 28 août / 9h*

Il commence déjà à refaire chaud... rangement, démontage des stands

*mardi 30 août*

tout est démonté, il n'y plus que des souvenirs sur le site en attendant l'édition 2017. ■

## Carnyx-en-scène chante les contestataires



**Samedi 10 septembre le groupe Carnyx-en-scène nous a proposé leur spectacle « CONTESTATAIRES ».**

C'est devant un public ému, conquis dès les premières chansons que Denis, Nicolas, Chris, Jean-Marie et Carla ont interprété un répertoire riche en valeurs et en poésie. Toutes les époques et tous les lieux ont généré des chants de contestation, c'est pourquoi leur spectacle mêlait de grands auteurs de générations passées et présentes, de nouveaux talents de la chanson contestataire ainsi que des auteurs de langue espagnole et un chant traditionnel corse.

Ainsi on a pu entendre Ferrat, Ferré, Moustaki, Renaud, les Quilapayun, Yves Jamait, Jolie Môme et H.K qui se sont retrouvés unis dans le thème de la contestation et dans des orchestrations originales. Du début à la fin, le spectacle était marqué par un souffle protestataire et c'est debout que le public a remercié le groupe pour ce moment de partage d'émotions.

Actuellement en plein travail pour la préparation d'un nouveau spectacle sur le thème de "la Commune" c'est peut-être à cette occasion que nous retrouverons le groupe Carnyx-en-scène dans notre commune. ■

## Week-end théâtre à la salle Louis Aragon



Le week-end des 19 et 20 novembre c'était théâtre pour tous à la salle des fêtes Louis Aragon. Des plus jeunes aux moins jeunes, il y avait sur les planches, de quoi plaire à chacun.



**S**amedi soir, devant un public nombreux, les Jeunes Pousses ont présenté aux parents, grands-parents, amis et anonymes leur nouveau spectacle *"Histoire sans fond"* écrit et mis en scène par leur professeur/animatrice Valérie Gasperoni. Après un court métrage tourné dans la mine, réalisé par un professionnel et servant de présentation à leur nouvelle histoire, nous avons pu découvrir la nouvelle pièce de la troupe.

### Gags & bons mots

Les Jeunes Pousses et moins jeunes, puisque quelques adultes ont participé cette année au spectacle, ont de nouveau étonné le public par leur maîtrise, leur

justesse. C'est dans une histoire abracadabrantesque mêlant le passé, le présent et le futur qu'ils nous ont plongés et c'est à travers un ensemble de gags, de scénettes comiques, de bons mots que la soirée s'est écoulée pour la plus grande joie de tous.

Dimanche après-midi, c'est un théâtre d'un tout autre genre que la commission municipale culturelle a voulu proposer.

### «Palace»

En effet la troupe les Imagine's de Villers la Montagne nous a offert la pièce PALACE tirée de la série télévisée française du même titre de la fin des années 80. Elle a été écrite par Gourio, Ribes, Rollin, Topor et Wolinski.

Dans cette pièce, l'action se situe, comme le titre l'indique, dans un palace. Des saynètes humoristiques sans queue ni tête s'enchaînent tout au long de la pièce dans différents lieux du palace.

On y retrouve des moments cultes comme le Service Palace, où le personnel rend aux clients les services les plus inattendus, ou encore les scènes récurrentes où un client exige de parler à la directrice pour se plaindre, puis est calmé de façon sereine et courtoise par les explications les plus loufoques de celle-ci.

Cette troupe amateur de 8 comédiens et comédiennes dont un jeune garçon de 11 ans a

conquis le public qui a ri du début à la fin du spectacle.

Alors qu'ils n'en sont pas à leur première représentation, on a pu voir que ce n'est pas sans une certaine émotion que le rideau s'est ouvert cette fois-ci. En effet une des comédienne, Lysiane Ruggieri, très connue dans notre localité où elle réside et qui a fait toute sa carrière d'enseignante à l'école Jacques Prévert, s'est produite ce dimanche pour la première fois à Hussigny-Godbrange.

Nous remercions les Jeunes Pousses ainsi que les Imagine's d'avoir répondu présents à notre invitation et nous espérons renouveler cette expérience l'an prochain. ■

## 34<sup>ème</sup> Semi marathon « course Marcel Kiefer »



Un grand merci à la centaine de bénévoles des différentes associations ainsi qu'aux services techniques et administratifs sans lesquels, et comme chaque année, cette course ne pourrait avoir lieu. Ce 6 novembre dernier : 395 inscrits sur les différentes courses et plus de 70 enfants ont pu s'affronter sur différentes distances dans une ambiance conviviale. ■

*l'Office Municipal des Sports*





Ce fut une belle réussite pour le Club des Coureurs à pied de Hussigny-Godbrange (CAPHG) qui organisait le 26 novembre dernier la 4ème édition du trail nocturne de la Croix Labbé sous une météo élémente.

## 4ème édition du trail nocturne de la Croix Labbé

Quelques chiffres de cette organisation : 97 bénévoles ou membres de l'association, deux parcours de 11km et 25km, 4 Communes traversées (Saulnes, Moulaine, Villers-la-Montagne et Hussigny-Godbrange), 679 inscrits (432 sur le 11km et 247 sur le 25km), 8 nationalités, 25 sponsors, 100 flambeaux, 1500 mètres de rubalise, 400 mètres de cordes pour monter ou descendre les murs dans la forêt, sans compter pour les ravitaillements : 800 barres de céréale, 100 litres de thé, 100 litres d'eau, 60 litres de coca-cola, 40 kilos d'oranges, 60 kilos de bananes, 5 kilos de tablettes de chocolat, 45 kilos de pâtes et 65 litres de sauce tomate!

Ce projet nécessite un travail de 7 mois de préparation pour le dossier technique et 3 mois intensifs en comités restreint et élargi. L'objectif prioritaire est de partager une passion (la course à pied) dans une ambiance de folie. Les animations étaient nombreuses et le parcours a permis de découvrir des endroits magnifiques de nos villages et forêts (Le fond de Moulaine, la Croix Labbé, l'étang de la Côte Rouge et le carreau de la mine).

Le partage, la bonne humeur, le respect ont été de mise sur les deux parcours. A l'arrivée, quoi dire lorsque l'association les P'Tits Poto arrive du 11km avec Kévin! Si ! respect, partage et communion... Le Téléthon fut aussi de la partie afin de récolter des dons. Et au final, l'association a versé 400 euros au Téléthon et 250 euros au P'Tits Poto. Merci à tout le tissu associatif, sportif de la Commune, et aux élus qui nous aident dans nos démarches administratives. N'oubliez pas, rendez vous ensemble le samedi 25 novembre 2017 pour la 5ème édition du trail nocturne de la Croix Labbé avec encore des surprises pour les coureurs!

**Si vous souhaitez rejoindre l'association** ou nous contacter pour diverses questions, vous pouvez aller sur le site [www.caphg.net](http://www.caphg.net) ou par téléphone au +33.67.89.44.101. Entraînement le mardi soir à 18h30 au carreau de la mine, le jeudi à 18h45 à la plaine des jeux de Longwy ou sortie balade en forêt d'Hussigny avec un rendez vous au parcours sportifs et le dimanche matin à 9h15 place de l'église. ■



# Fêtes & Cérémonies

10 Septembre Libération de la Commune



11 Novembre Armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale



6 Décembre Saint - Nicolas



4 élus  
Médillés  
d'Honneur

“ Cela fait un peu plus de 20 ans que vous avez tous quatre été élus au Conseil Municipal de notre Commune, pour être plus précis, cela s'est passé le 11 juin 1995. Vous faisiez alors partie des 6 petits nouveaux venus renforcer l'équipe municipale des 17 élus sortants. Deux d'entre vous portaient alors la moustache, et aucun des quatre n'avait des cheveux blancs sur le trombinoscope de l'époque.

Un peu plus de 3 mandats donc au service de notre Commune et de ses habitants. Votre investissement personnel aura permis avec celui des autres élus de modifier en profondeur notre petite ville qui a vu dans le même temps sa population grandir de 2 827 à 3 549 habitants, l'une des plus fortes progressions démographique du bassin. ”

C'est par ces propos que le Maire Laurent RIGHI ouvrait, le 13 octobre dernier, la cérémonie de remise de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale Argent à quatre de ses Elus pour 20 années de mandat. Devant une assistante nombreuse où se mêlaient élus, personnel communal, représentants du monde associatifs, amis et famille, et en présence du Sous-Préfet de l'arrondissement de Briey, François PROISY, ont été en effet distingués Sylvie JOLY, Adjointe aux Affaires Sociales, MM. Marc MANOCCHI, Robert MORANDA et Jean-Luc RUGGIERI, Conseillers Municipaux. C'est au représentant de l'Etat qu'est revenue la tâche de décerner les Médailles aux 4



récipiendaires non sans avoir auparavant rappelé le rôle irremplaçable, même s'il est parfois ingrat, de tous les milliers d'élus locaux qui oeuvrent au quotidien au plus près de la population pour le bien-être général et le vivre-ensemble. Le Premier Magistrat s'est, quant à lui, chargé de rappeler le parcours de chacun des 4 élus et leurs centres d'intérêts respectifs :

\* *Sylvie Joly* : "Adjointe depuis 2001, en charge également du Centre Communal d'Action Sociale, tu es en relation fréquente avec les services sociaux du département, la Caisse d'Allocations Familiales ou encore l'Agence Régionale de Santé. Tu es depuis plusieurs années le relais pour l'opération "Octobre Rose" ou encore "Une rose, un espoir". Tu supervises chaque année le week-end de la Solidarité et tu travailles aujourd'hui avec Martine Sujkowski sur le projet de la maison médicale, projet qu'on espère voir aboutir rapidement. Ajoutons à cela l'organisation de différentes festivités, cérémonie des noces d'or, repas des personnes âgées, mais aussi les rapports permanents avec les responsables de la Maison de l'Enfance et je crois que j'aurai dit l'essentiel."

\* *Marce Mannoche* : " Depuis ton premier mandat, tu t'es toujours montré passionné par le domaine des forêts si important pour notre Commune : bois d'Hussigny, bois de Godbrange, forêt de Morley, de

Vannes-le-Châtel, tu as largement contribué à nouer de bonnes relations avec les différents représentants de l'Office National des Forêts. Adjoint durant le mandat précédent, tu avais pris à bras le corps

*" Votre investissement personnel aura permis avec celui des autres élus de modifier en profondeur notre petite ville "*

les problèmes de sécurité et de circulation, ce qui a fait de toi également l'interlocuteur privilégié de la compagnie des Sapeurs-Pompiers. Autre centre d'intérêt : le concours des maisons fleuries et celui des décorations de Noël dont tu restes le principal animateur avec une mention spéciale pour ton investissement dans la décoration des rues de la Commune lors du passage à l'an 2000.

\* *Robert Moranda* : "C'est une médaille qui vient ce soir récompenser cette longue période effectuée en tant que conseiller municipal au service de notre Commune et de ses habitants à laquelle on pourrait ajouter toutes les années passées dans les services techniques de la ville voisine de Villerupt. Constance donc dans l'engagement pour le service public au niveau communal, sans aucun doute motivé

par un véritable intérêt d'être au plus près des gens. Passionné de sport, Robert participe à la commission du même nom, à celle des affaires scolaires mais aussi à celle des travaux. Maintenant qu'il ne court plus, il continue à faire courir les autres en s'investissant dans l'organisation du semi-marathon et en animant avec brio le trail nocturne du CAPHG, deux événements sportifs qui attirent des centaines de coureurs venus de toute la région et des pays voisins."

\* *Jean-Luc Ruggieri* : " Comme les trois autres mousquetaires, depuis plus de 20 ans, Jean-Luc participe à la vie municipale avec un intérêt plus particulier pour les travaux et tout ce qui est technique de même que pour le domaine sportif. Assiduité au Conseil Municipal mais aussi des passages réguliers en Mairie souvent consacrés à la gestion informatique des accès aux différents bâtiments publics et à la délivrance des badges y afférant ou pour donner son avis sur les travaux en cours.

Un intérêt marqué pour le sport : quasiment tous les dimanches au foot, certains soirs au basket... et la reprise tout récemment de la Présidence de l'Office Municipal des Sports. L'aide qu'il apporte régulièrement lors des principaux événements sportifs et notamment pour le semi-marathon et le week-end sports-solidarité nous est aussi d'un secours précieux." ■

## Repas des Anciens

**B**is repetita ! Dimanche 25 septembre, était organisée à la salle Louis Aragon la seconde édition du repas des Anciens, à l'initiative de la Municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Une initiative qui suscite l'adhésion grandissante des Hussingeois de plus de 65 ans auxquels elle est destinée puisque près de 150 personnes y avaient répondu cette année. Gageons que la qualité du repas qui leur a été offert, la fraîcheur du service assuré par des élèves du LP Darche et l'ambiance musicale entraînante ont pleinement satisfait les convives ; c'est en tout cas ce que laissait entendre les premiers commentaires recueillis à l'issue de cette journée. Une satisfaction également pour l'Adjointe aux Affaires Sociales Sylvie JOLY et les membres du CCAS qui avaient préparé avec soin tous les aspects de cette réception qui a vocation à se renouveler chaque année. ■



## Remise des bons de fin d'année aux personnes âgées

**C'**est, après le repas des Anciens, la seconde grande action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en direction des personnes âgées de **plus de 65 ans : l'attribution, sous condition de ressources, d'un bon d'une valeur de 70 à 150 €**, valable dans les commerces de la localité pour des achats alimentaires ou des prestations de service telles la coiffure.



Les membres de CCAS ont assuré une permanence le 9 novembre à la salle Louis Aragon le matin et l'après-midi pour la remise de ces bons à leurs bénéficiaires, en les accueillant autour d'un café. Une initiative destinée à agrémenter une période, celle des fêtes de fin d'année, propice aux dépenses. . .

## Brioches de l'Amitié 2016

**L'**opération « Brioches de l'Amitié » 2016, organisée par la section A.E.I.M. (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux) de Longwy s'est déroulée du 4 au 8 octobre dernier.

Cette année, 396 brioches ont été vendues dans la Commune et 1 980 € collectés: ils serviront à la création d'un nouvel établissement médico-social sur le territoire de Briey.

La Municipalité et le CCAS remercient les bénévoles qui assurent la vente de ces brioches et les habitants qui ont répondu favorablement à leur sollicitation. ■



# Le Boulodrome d'Hussigny-Godbrange se met au rose!

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité s'associe à la campagne nationale du dépistage du cancer du sein "octobre rose".

Cette année, le 15 octobre dernier, 70 personnes ont participé à l'action "marche rose" organisée par le club de marche sous la conduite de Monsieur Jean-Yves NICOLAS : un parcours de 7 km dans les rues et bois de Hussigny-Godbrange était au programme avec départ et arrivée au boulodrome, espace agréable, fonctionnel dédié à l'activité du club de pétanque entièrement rénové par la Municipalité et revêtu de rose pour l'occasion.



## Mobiliser les femmes

L'objectif de l'opération est la mobilisation des femmes et de leur entourage sur l'importance du dépistage du cancer du sein. Elle est organisée en partenariat avec l'ADECA 54, association départementale du dépistage du cancer du sein représentée par le Docteur Catherine MOREL, la CPAM de Longwy, la Ligue contre le Cancer du Pays-haut représentée par Monsieur INGLEBERT qui cette année a pour projet de financer un mammographe pour l'hôpital de Mont-Saint-Martin et l'association "Symphonie" représentée par Madame Chantal BECK, une association importante qui accompagne les femmes atteintes d'un cancer du sein en leur apportant un soutien moral et des conseils précieux pour traverser cette maladie.

## L'importance du dépistage

Alors pourquoi l'importance du dépistage ?  
Le dépistage organisé du cancer du sein



s'adresse

à toutes les femmes entre 50 et 74 ans, tous les deux ans, sur invitation par courrier de l'ADECA 54 puisque le nombre de cancer du sein est plus fréquemment diagnostiqué dans cette tranche d'âge.

Un dépistage de qualité puisque même les clichés radiologiques dits « sans problèmes » sont soumis à une deuxième lecture par un radiologue expert à Nancy. Un dépistage gratuit, pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Des résultats encourageants, détectés tôt et petits, 90 % des cancers du sein sont guéris. Notons aussi que cette année, les partenaires ont tenu des stands sur place afin d'apporter des explications sur le dépistage, de remettre de la documentation, de présenter leurs actions et de répondre à toutes les questions posés par les participants.



## Les dons

La Municipalité, quant à elle, a tenu également un stand. Des écharpes roses ont été proposées aux participants et ont fait l'objet de dons : la somme de 340 euros a été ainsi récoltée et permettra de contribuer au financement de l'achat du mammographe pour l'hôpital de Mont-Saint Martin.

Pour conclure ce bel après-midi utile, avec un fort message à faire passer, une collation (café et pâtisserie) a été offerte par la Commune aux 70 participants.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2017 ! ■



## Noces d'Or, de Diamant et de Platine

Chaque année, en octobre, la Municipalité organise une réception pour les couples célébrant des décennies de mariage. Cette année n'a pas été tout à fait comme les précédentes puisque ce ne sont pas seulement des Noces d'Or et de Diamant pour 50 et 60 années de mariage qui ont été célébrées mais aussi des Noces de Platine couronnant 70 ans de liens conjugaux, une durée pour le moins exceptionnelle vécue par M. Victor et M<sup>me</sup> Josette GIACOMINI.

**A**ccompagnés de leur famille, ils ont donc été accueillis à la salle des fêtes Louis Aragon le 22 octobre dernier par le Maire et de nombreux Elus, en même temps que 4 autres couples pour leurs **Noces d'Or**, M. et M<sup>me</sup> Edoardo et Elena BELLUCCI, M. et M<sup>me</sup> Léon et Michèle CIACCASASSI, M. et M<sup>me</sup> Rudy et Lydie FEDERICI et M. et M<sup>me</sup> Fernand et Nejma GIACOMINI et un couple pour leurs **Noces de Diamant**, M. et M<sup>me</sup> Emile et Gemma PEIFFER.

Le Premier Magistrat a, en introduction de la cérémonie, rappelé les faits marquant des années 1946, 1956 et 1966, années de mariages des 6 couples jubilaires :

*"1946, année chère à Victor et Josette GIACOMINI. Dans ce qu'il est convenu d'appeler l'immédiat après-guerre, rien n'était facile. Une période confuse où le pays se relevait difficilement des dégâts causés par les armées ennemies. Mais une période pleine d'espoir où petit à petit une vie normale va reprendre son cours. Avec les 30 glorieuses, les conditions de vie vont progressivement s'améliorer. C'est aussi l'année où se met en place le programme du Conseil National de la Résistance avec la nationalisation du gaz et de l'électricité de même que les grandes compagnies*

*d'assurances. Pourtant tout n'est pas encore oublié, en témoignent les tickets de rationnement encore distribués. Dix années plus tard, 1956, une année que Emile et Gemma PEIFFER n'ont certes pas oubliée. 1956, surtout marquée sur le plan international par l'intervention soviétique en Hongrie et par le début des appelés du contingent en Algérie. Mais c'est aussi de façon un peu plus souriante, l'octroi d'une 3<sup>ème</sup> semaine de congés payés, donnant ainsi un peu plus de temps libre pour les loisirs ou les vacances. En faisant un bond de dix années, nous nous retrouvons en 1966 où convolèrent en justes noces quatre des couples ici présents : Edoardo et Elena BELLUCCI, Léon et Michèle CIACCASASSI, Rudy et Lydie FEDERICI, Fernand et Nejma GIACOMINI. Force est de constater que pour vous, les premières années de votre mariage, si elles n'ont pas toujours été faciles, ont bénéficié d'un environnement un peu plus favorable. Les progrès effectués dans bien des domaines depuis la fin de la seconde guerre avaient déjà sensiblement amélioré les qualités de vie.*

*Avant de conclure : "1946, 1956, 1966 et nous voilà en 2016 pour fêter dignement vos six anniversaires de mariage en présence de vos familles. Et c'est à travers votre nombreuse descendance que l'on peut maintenant vous*

*retrouver, au milieu des visages réjouis de vos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, qui ont tenu à vous accompagner aujourd'hui et vous dire simplement mais avec force ce que fut la part de votre mérite dans ce qu'il sont devenus.*

*Votre vie aura été un exemple pour tous. Qui aujourd'hui à Hussigny-Godbrange ne vous connaît, ne vous apprécie ? Jamais tout au long de ces décennies vous n'avez par votre comportement, par vos agissements, été sujets à critiques, bien au contraire ; vos voisins, vos amis, la population d'Hussigny-Godbrange tout entière ont de vous une haute opinion et vous ont en grande estime.*

*Permettez-moi maintenant, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous présenter nos très sincères félicitations et de formuler le vœu que coulent encore pour vous de nombreuses années de bonheur paisible. "*

La cérémonie s'est poursuivie avec les allocutions des membres du Conseil Municipal s'adressant de façon plus personnalisée à chaque couple, avant la lecture de son acte de mariage et la signature du Livre d'Or. Et s'est conclue comme il se doit par la remise d'un Emaux de Longwy, autour d'une coupe de champagne. ■

## Concours des Maisons Fleuries 2016



Le 21 octobre, la grande salle de la mairie semblait cette fois-ci trop petite pour accueillir les participants au Concours des Maisons Fleuries lors de la remise des récompenses organisée chaque automne par la Municipalité.

L'occasion pour Marc MANOCCHI, Président du jury du fleurissement, accompagné des élues, Mmes CAILLOU, MALANDRA et MONTI qui l'assistent dans cette tâche, de rappeler les principes de ce concours :

*“ Pour la deuxième année consécutive le concours était ouvert à toute de la population et cela, sans inscription préalable.*

*En vous voyant aussi nombreux, je me doute que vous avez autant de plaisir que nous, à se retrouver ce soir.*

*Cette méthode sans inscription ne nous facilite pas la tâche pour délibérer car nous avons toutes les rues de la localité à visiter, mais peu importe, notre but est atteint et nous sommes très heureux de ce succès. Comme*

*les autres années, nous récompenserons 3 catégories : Catégorie 1 : balcons ; Catégorie 2 : façades sans jardinet ; Catégorie 3 : façades avec jardinet et le coup de cœur de la commission. Je voudrais vous rappeler une règle importante de ce nouveau règlement, votre classement à ce concours, et cela quelle que soit la catégorie, est subordonné au retour de votre coupon - réponse avec avis favorable pour votre participation à cette réception.*

*Les personnes qui ne répondent pas, sont systématiquement déclassées et remplacées par le suivant au nombre de points dans la même catégorie. En effet, pour des raisons d'organisation, comme il n'y a pas d'inscription, nous sommes obligés d'agir de cette façon*

*pour la réussite de cette réception. (...)*

*Nous allons procéder maintenant à la remise des prix, une fleur sera offerte à chaque participant ; des bons d'achats de 30 € des établissements THILL récompenseront les premiers de chaque catégorie.*

*La Municipalité récompensera les trois premiers de chaque catégorie par des bons d'achat d'une valeur de 50 €, 45€ et 35€. Pour bénéficier de ces bons, vous devrez vous rendre aux établissements THILL avant le 15 mai 2017.”*

Marc MANOCCHI n'aura pas manqué de conclure ses propos sans rappeler la mémoire d'Yvon VICENZI, Adjoint Honoraire, décédé cette année et à l'origine de la création de ce concours des Maisons Fleuries. ■

## Liste des récompenses par catégorie

### CATEGORIE 1 : Balcons Fleuris

1<sup>er</sup> SPELA Thierry

2<sup>èmes</sup> ex aequo HENRI Denise et GAMMAITONI Alain

### CATEGORIE 2 : Façades Fleuries – sans jardinet

1<sup>er</sup> MARINI Robert

2<sup>e</sup> FRONTON Eliane

3<sup>e</sup> BORTOLET Serge

### CATEGORIE 3 : Façades Fleuries – avec jardinet

1<sup>er</sup> PIERRET Annie

2<sup>e</sup> TROGNON Claude

3<sup>e</sup> GIAMPIETRO Maryse

♥ COUP DE CŒUR : LEHNERT Roland

## Nouvelle arrivée

### Hermine JOUAN, Directrice des Services Techniques

Titulaire du grade de Technicien territorial Principal de 2ème classe, après quelques années de travail assurées auprès de Conseil Départemental de Moselle, Hermine JOUAN a pris ses fonctions de directrice des services techniques municipaux depuis le 1er septembre 2016. Un recrutement mûri depuis quelques temps déjà par la Municipalité pour renforcer les services, compte tenu de l'extension régulière de la Commune qui s'est traduite notamment par l'augmentation continue des voiries et des espaces verts, des nombreux équipements et bâtiments publics sans oublier un programme chargé de manifestations tant municipales qu'associatives. ■



## Taxe d'habitation

**Un nouvel abattement pour les personnes handicapées ou invalides.** Par délibération du 17 septembre 2009, le Conseil Municipal avait décidé d'instituer un abattement de 10% sur la valeur locative des habitations, en faveur des personnes handicapées ou invalides. L'évolution de la réglementation a offert cette année la possibilité aux Communes de porter cet abattement jusqu'à 20 % de la valeur locative moyenne des habitations.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 septembre dernier, a en conséquence fait le choix de porter au taux maximum de 20 % cet abattement à compter de l'année 2017.

Les redevables de la taxe d'habitation susceptibles de bénéficier de cette disposition doivent adresser aux services fiscaux, avant le 1<sup>er</sup> janvier de la première année au titre de laquelle ils peuvent prétendre à l'abattement, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de leur situation ou de l'hébergement de personnes éligibles. ■



## Yvon Vicenzi est décédé le 17 mai dernier, à 70 ans



**A**djoint Honoraire depuis 2008, il avait été élu en 1977 sur la liste conduite par l'ancien Maire Mathias PIERMANTIER : durant 31 années, il a donc été membre du Conseil Municipal de Hussigny-Godbrange, 12 années comme Conseiller Municipal puis 19 années comme Adjoint chargé des forêts, de la sécurité et de l'environnement. Passionné de nature, chasseur, pêcheur, pendant ses trois mandats, Yvon se sera investi dans son domaine de prédilection. Il sera l'interlocuteur privilégié des responsables locaux de l'Office National des Forêts mais aussi de ceux de Vannes-Le-Châtel dans le Toulouais ou de Morley dans le sud meusien.

Parallèlement à cette mission qui le passionnait, Yvon fut aussi très actif dans le domaine de l'environnement puisque c'est lui qui a initié le concours des maisons fleuries, puis celui des décorations de Noël. Yvon fut aussi chargé

de représenter la Commune dans des organismes extérieurs, il le fit tout d'abord au sein du SMTOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) puis durant deux mandats, il fut délégué au SIAAL (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Longwy) où il siégea en tant que Vice-Président. Il fut également de ceux qui mirent sur pied l'AHI (Association d'Histoire Industrielle) : son expérience de mineur de fond, ses connaissances de la mine furent d'une grande utilité pour l'association mais aussi et surtout dans le cadre des visites organisées du site.

Nous présentons à son épouse, à ses enfants et petits-enfants, et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Nous garderons le souvenir de l'homme des bois qu'il était, de sa grosse voix, de son caractère entier et du travail qu'il a accompli pendant 31 années au service de la population de la Commune.

Adieu Yvon. Nous ne t'oublierons pas. ■

## Constitution d'un dossier 2016/2017

### Pièces à fournir :

Carte d'identité ou titre de séjour  
Bulletins de salaires, pensions, retraites...

Avis de paiement Assedic  
Retraites complémentaires  
Attestation CAF (pour RSA)  
Pension alimentaire (décision du tribunal)  
Attestation Sécu. Soc.

Attestation CMU  
Quittance de loyer  
Avis d'imposition 2015  
Livret de famille  
Taxe d'habitation et/ou Taxe foncière  
Facture de Gaz, Electricité et Eau  
Tout document justifiant des impayés ou dettes

### Distribution au Presbytère de Hussigny-Godbrange - les **mercredis de 16H00 à 16H30**

Nous sommes là pour vous aider, (quelques soient vos besoins) nous pouvons en parler, vous renseigner, vous guider afin de trouver des solutions à vos problèmes.



Suivant l'urgence du dossier, une décision sera prise par le responsable du centre. ■

## Elections 2017. Pensez à votre inscription !

*Vous êtes nouvel arrivant à Hussigny-Godbrange, vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune,*

Pour pouvoir voter Elections Présidentielles du 23 Avril et 7 Mai 2017 & Elections Législatives du 11 et 18 juin 2017

>>> PENSEZ À FAIRE VOTRE DEMANDE DE CARTE D'ELECTEUR EN MAIRIE

>>> PERMANENCE EXCEPTIONNELLE EN MAIRIE LE SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2016 DE 10H À 12H ■



Je construis mon avenir à  
l'École de la 2<sup>e</sup> Chance !



- Construire mon projet professionnel
- Développer mes compétences
- Acquérir de l'expérience

RECRUTEMENTS  
TOUTE L'ANNÉE

**Vous avez de 16 à 25 ans, vous êtes peu ou pas diplômé?**

**Vous recherchez un emploi ou une formation ?**

L'École de la 2<sup>e</sup> Chance vous propose une formation rémunérée en alternance pendant 7 mois.  
*Travail sur le projet professionnel, remise à niveau, stages en entreprise, projets culturels et sportifs.*

Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance de Longwy – Maison de la formation – Centre Jean Monnet

03 82 39 58 10 [e2c-longwy@e2clorraine.fr](mailto:e2c-longwy@e2clorraine.fr) [www.e2clorraine.fr](http://www.e2clorraine.fr) [www.facebook.com/ecoledela2chancedelorraine/](https://www.facebook.com/ecoledela2chancedelorraine/)





*Le maire,  
Le conseil municipal,  
Le personnel communal  
vous souhaitent  
de belles fêtes*

*& une bonne année 2017*

**HUSSIGNY GODBRANGE**

*magazine d'informations communales - numéro 45 - décembre 2016*

Directeur de publication : Laurent Righi - Rédaction et photos : mairie de Hussigny-Godbrange

Conception & réalisation : anagram - imprimé sur papier recyclé à 1 650 exemplaires par Digit'Offset